

Mesdames et messieurs les conductrices et conducteurs,

Nous avons bien reçu votre courriel du 24 mai exprimant vos questions aux candidats aux législatives.

Nous partageons votre désir que décroisse le nombre de morts et d'infirmes générés par les accidents de la circulation. Une vie de piéton, ou de cycliste, ou de motocycliste, ou d'automobiliste, ou de conducteur routier, fauchée en un instant à la suite d'une fraction de seconde d'inattention de leur part ou de la part d'un autre usager de l'espace public. Quelle tristesse pour la famille, et quel gâchis pour la société !

Comment y parvenir ? Le « tout répressif » que vous évoquez n'est évidemment pas suffisant pour obtenir des résultats. Nous partageons votre souhait d'accentuer les efforts d'éducation à la responsabilité, qui commence dès l'école. Nous ajouterions volontiers des efforts d'éducation à la courtoisie, au respect de l'autre.

Nous pouvons nous réjouir de la banalisation en cours de la voiture, dont la puissance ou la dimension ne sont plus pour la grande masse de nos concitoyens un signe de réussite sociale. Il demeure toutefois un petit nombre de personnes qui utilisent la conduite automobile pour manifester leur capacité à s'affranchir des lois. Ils sont dangereux pour les autres automobilistes et pour tous les citoyens. La répression doit demeurer sans faille à leur égard.

De nombreux conducteurs souffraient hier de la crainte permanente d'être repéré par un radar caché, et pénalisé pour un minime excès de vitesse. La présence sur les voitures modernes d'un limiteur de vitesse les a libérés de cette inquiétude : après avoir réglé leur limiteur, ils peuvent tranquillement rouler sans angoisse, et être plus attentifs à la route puisqu'ils n'ont plus à consulter sans cesse leur compteur de vitesse.

Certaines limitations de vitesse, en petit nombre, irritent les usagers parce qu'elles semblent inadaptées. Il est souhaitable que les associations signalent les anomalies aux préfetures et contribuent ainsi à l'aménagement du réseau. Dans tous les domaines de la société, notre avenir dépend de ce type de participation démocratique à la vie collective. Il serait en outre souhaitable que vos interventions soient coordonnées avec les autres associations qui se préoccupent des transports et de l'occupation de l'espace public, notamment les associations qui incitent à l'usage du vélo en ville. Vous nous trouverez à vos côtés chaque fois que vous agirez dans cette voie démocratique.

Salutations cordiales

Corinne OUMAKHLOUF